

JUGEMENT A NUREMBERG (1961), Etats-Unis, de Stanley KRAMER,

Avec

**Spencer TRACY,
Maximilian SCHELL,
Richard WIDMARK,
Burt LANCASTER,
Montgomery CLIFT,
Marlène DIETRICH,
Judy GARLAND**

Werner KLEMPERER,

Scénario : ABBY MANN,

Images : Ernest LASZLO,

Musique : Ernest GOLD

Magistral ! Un scénario d'une exceptionnelle richesse et d'une rare intelligence ; des comédiens au sommet de leur talent (la composition de Burt Lancaster et celle de Montgomery Clift sont bouleversantes) ; Une réalisation au cordeau qui sait alterner les scènes du tribunal et les scènes d'extérieur ; ce qui permet de montrer une Allemagne en ruine ; musique, images, mouvements de caméra, tout est au service du sens. On est littéralement captivé pendant trois heures durant. Mais ce qui donne à cette œuvre son caractère magistral, c'est le traitement même de son sujet, à savoir la très complexe question de **responsabilités individuelle et collective**. Stanley Kramer n'esquive rien, ni la responsabilité individuelle des juges nazis, ni celle du peuple allemand, ni celle des autres puissances engagées dans la guerre -en particulier les USA qui ont assisté à l'ascension des nazis sans broncher, alors que *Mein Kampf* était dans toutes les librairies du monde. Il évoque l'appui des industriels américains au réarmement de l'Allemagne (dont Henri Ford, authentique fasciste). Il évoque aussi Hiroshima et Nagasaki, dont l'horreur est égale à celle des camps de la mort. Et surtout, il montre parfaitement comment les américains vont décider, dès 1949, de protéger les criminels nazis et aider l'Allemagne de l'Ouest, afin d'en faire leur principale alliée dans la guerre froide contre les soviétiques.

On sait maintenant que c'est grâce à l'appui des services secrets américains que des milliers de criminels nazis ont pu s'échapper et couler des jours paisibles en Amérique Latine et aux USA (des scientifiques comme Von Braun, au service de la NASA).

Le procureur, superbement interprété par Richard Widmark, pose à la fin du film cette terrible question à son supérieur qui lui commande de ménager les accusés : « Pourquoi avons-nous fait la guerre ? ».

Les juges ayant servi sous le troisième Reich peuvent-ils être reconnus coupables d'avoir appliqué les lois en vigueur ? La réponse vient de l'accusé le plus célèbre du groupe (Burt Lancaster), qui dans un élan de regret, y va d'une diatribe qui condamne tous ceux qui ont fermé les yeux sur ce qui était de toute évidence des atrocités. A quel point la peur des représailles a rendu le peuple allemand aveugle et jusqu'à quel point les gens étaient-ils au courant de cette cruauté institutionnalisée ?

Le lauréat de l'oscar du meilleur acteur, Maximilian Schell, offre une performance saisissante en avocat de la défense. Tout comme Spencer Tracy, en juge humble, faisant preuve d'un grand courage dans son verdict. Marlène Dietrich y est aussi superbe, dans son rôle ambigu.

Ce film nous offre une saisissante leçon d'histoire et un inépuisable sujet de réflexion sur la responsabilité et la culpabilité du genre humain.

Il devrait être montré dans tous les collèges et lycées.